

Veurey, le 8 juin 2006

Monsieur Henri-Pierre GUILBERT
Président Directeur Général

LE DAUPHINE LIBERE

Objet : Accord de méthode sur la mise en œuvre du plan de modernisation sociale des entreprises de P.Q.R.

Monsieur,

Comme vous le savez, un accord sur la modernisation sociale des entreprises de PQR a été signé le 20 janvier 2006.

Pour que cet accord vive, il faut deux conditions :

- 1/ un décret gouvernemental (qui a été officialisé début juin),
- 2/ une réunion dans l'entreprise, avec les partenaires sociaux, pour définir comment l'on s'insère dans cet accord. Nous vous demandons donc d'organiser le plus rapidement possible une première réunion pour discuter de la mise en œuvre de cet accord au sein de nos différentes sociétés, et ce, avant fin juin 2006.

Dans cette attente nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Daniel CAPPADORO
Secrétaire Général
FILPAC-CGT Dauphiné Libéré

Copie : AFFICHAGE